

Recyclage - Maintien des compétences des formateurs santé & sécurité au travail – Prévention des risques liés à l'activité physique, industrie, bâtiment, commerce

DEMARCHE

Dans le cadre du partenariat entre CHANTIER école et l'INRS, et pour permettre le respect du Code du travail en matière de santé et de sécurité au travail, ce dispositif repose sur la professionnalisation des acteurs et la démultiplication des formations au sein des structures.
L'objectif est de former des acteurs PRAP IBC en interne



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Maintenir les compétences qui suivent :

- Acquérir une méthode pédagogique adaptée aux salariés de l'IAE et stagiaires de l'IAE
- Savoir animer/enseigner la formation PRAP IBC
- Pouvoir répondre à l'obligation de former les salariés effectuant des manutentions manuelles (art. R4541-8 du Code du Travail). Pouvoir renforcer la prise de conscience des risques chez les salariés et leur adhésion aux règles de sécurité.
- Être capable d'informer et de sensibiliser les différents acteurs
- Être capable d'intervenir sur des missions de santé et de sécurité au travail, animer des projets d'amélioration des postes et situations de travail, au sein de votre structure (Prévention des TMS et des atteintes à la santé)
- Conforter sa pratique et sa pédagogie en favorisant l'échange entre formateurs



CONTENU PEDAGOGIQUE :

Présentation de la procédure administrative et de l'actualité du dispositif PRAP IBC
Présentation des évolutions du cadre réglementaire et des référentiels
Éléments fondamentaux pour l'animation pédagogique de séquence de formation
Rappel théorique, méthodologique, pédagogique et échange sa partir de la pratique entre les formateurs



MODALITES PEDAGOGIQUES

Méthode d'animation basée sur une participation active.
Mises en situation pédagogiques pour échanger sur les pratiques d'animation, des séquences et de la conduite des apprentissages. Travaux en groupe
Supports pédagogiques écrits et audiovisuels INRS et CHANTIER école Formation.



METHODES D'EVALUATIONS

Epreuve certificative à partir d'une grille de certification individuelle MAC

Attestation de formation professionnelle et attestation de compétences remises à l'ensemble des participants

Certificat de formateur PRAP IBC INRS / CHANTIER école Formation délivré et valable à nouveau 36 mois.

RECONNAISSANCE DES ACQUIS :

- **Réactualisation du certificat formateur PRAP** pour les personnes validées par le formateur de formateur PRAP et valable à nouveau 36 mois
- **Attestation de fin formation** remises à l'ensemble des participants
- **Attestation de compétences**, si échec à la certification



ACCESSIBILITE

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Référente HANDICAP : DASSE Chantal – c.dasse@chantierecole.org

Référente ADMINISTRATIVE : MASUEME Noémie – n.masueme@chantierecole.org

Référente PEDAGOGIQUE : DASSE Chantal – c.dasse@chantierecole.org

INTERVENANTE : Bénédicte BOUDET

PUBLIC VISE : Formateur PRAP IBC

PRE-REQUIS : Avoir validé la formation de base « prévention des risques liés à l'activité Physique » depuis moins de 2 ans, et la formation « prérequis en prévention » ou « Bases en prévention » autoformation ligne « acquérir des bases en prévention des risques professionnels » possible

MODALITES D'ORGANISATION ET DUREE : 3 jours soit 21 heures

DATES : En fonction des demandes

EFFECTIF : 8 à 10 participants

LIEU(X) : Sur tout le territoire national

DELAIS D'ACCES : Les inscriptions doivent être réalisées 1 mois avant le démarrage de la formation

TARIF : 840 €

TAUX DE REUSSITE 2023 : Néant

TAUX D'ABANDON 2023 : Néant

TAUX DE SATISFACTION 2023 : Néant

CONTACT : CHANTIER école Formation Tel : 06 58 42 93 21 /
formation.national@chantier.org